

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2009

RÉFORME DE L'HÔPITAL - (n° 1210)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 735

présenté par
M. Rolland, rapporteur
au nom de la commission des affaires culturelles

ARTICLE 26

À l'alinéa 125, après le mot :

« généraux »,

supprimer les mots :

« de la région ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une mention inutile.